

Doc. 14970
28 septembre 2019

Activités de la Présidente de l'Assemblée parlementaire entre la troisième et la quatrième partie de la Session ordinaire de 2019

Communication
Président de l'Assemblée

1. Activités principales

1.1. Activités de la Présidente entre le 21 juin et le 29 août 2019

1.1.1. Réunion conjointe de deux Sous-commissions de la Commission de la Culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée: la Sous-commission de la culture, de la diversité et du patrimoine, et celle des médias et de la société de l'information (Berne, 21 juin 2019)

Le 21 juin 2019, à Berne, j'ai participé à la réunion conjointe des Sous-commissions de la culture, de la diversité et du patrimoine, ainsi que des médias et de la société de l'information. À l'ouverture de la réunion, j'ai rendu hommage aux travaux des membres des deux Sous-commissions et j'ai tout particulièrement salué la promotion de la culture, de la compréhension mutuelle et de l'éducation comme moyens de bâtir un monde visant à plus de dignité, de justice et de solidarité. Lors de cette réunion, nous avons échangé des points de vue avec des spécialistes dans le domaine de l'éducation, ainsi que des journalistes qui nous ont notamment informé·e·s de l'existence d'une formation offerte aux enfants et aux jeunes en Suisse sur la manière de gérer le nouvel environnement médiatique.

Les participant·e·s ont également eu l'opportunité de visiter le Musée de la Communication de Berne, lauréat du Prix du musée 2019.

1.1.2. 3^e partie de la session ordinaire de 2019 de l'Assemblée (Strasbourg, 24-28 juin 2019)

La troisième partie de la session ordinaire de 2019 de l'Assemblée a été l'occasion de poursuivre les discussions avec le Bureau des Délégué·e·s des Ministres au sujet de la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée et du Comité des Ministres concernant l'élaboration d'un nouveau mécanisme complémentaire commun permettant de réagir aux violations graves, par les États membres, du Statut du Conseil de l'Europe et des obligations leur incombant au titre de leur appartenance à l'Organisation. La participation active aux discussions de M^{me} Amélie de Montchalin, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des affaires européennes, qui représentait la présidence française du Comité des Ministres, a été particulièrement appréciée et je tiens à remercier M^{me} de Montchalin pour son engagement.

Par ailleurs, j'ai eu l'honneur de recevoir M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise, à l'occasion de sa visite au Conseil de l'Europe. Lors de notre entretien, nous avons discuté des difficultés auxquelles le Conseil de l'Europe doit faire face, de la montée dangereuse des forces politiques populistes et anti-institutionnelles en Europe, ainsi que de la réponse de l'Europe aux défis migratoires.



Enfin, au cours de cette partie de session, j'ai rencontré les présidentes et les présidents, de même que des membres de plusieurs délégations nationales à l'Assemblée. Parmi nos sujets de discussion figuraient notamment le dialogue entre l'Assemblée parlementaire et le Comité des Ministres, ainsi que la capacité du Conseil de l'Europe à réagir à des violations, par des États membres, de leurs engagements et obligations statutaires.

1.1.3. Visite de travail à Strasbourg, avec notamment un échange de vues avec les Délégué·e·s des Ministres (Strasbourg, 3-4 juillet 2019)

Le 3 juillet 2019, j'ai eu un échange de vues avec les Délégué·e·s des Ministres pour présenter les résultats de la partie de session de juin 2019 de l'Assemblée. Dans mon discours, j'ai mis en particulier l'accent sur le rapport de la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles sur les pouvoirs et le vote, sur la situation de la délégation russe auprès de notre Assemblée ainsi que sur le lancement du dialogue entre le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire concernant la mise en place d'une nouvelle procédure de réaction conjointe qui pourrait être engagée lorsqu'un État manque à ses obligations statutaires ou ne respecte pas les valeurs et les principes fondamentaux défendus par le Conseil de l'Europe.

1.1.4. 28^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et visite de travail au Luxembourg (Luxembourg, 6-8 juillet 2019)

Les 6 et 7 juillet 2019, j'ai participé à la 28^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, consacrée au thème «*Encourager le développement durable pour promouvoir la sécurité: le rôle des parlements*». En m'adressant aux membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE réunis en séance plénière, j'ai souligné que les parlements nationaux étaient des relais importants pour assurer l'inclusivité des Objectifs de développement durable des Nations Unies et devaient activement participer aux structures de coordination du Programme 2030, tant au niveau national qu'au niveau international. J'ai ainsi encouragé les parlementaires à contribuer activement aux examens nationaux volontaires, ainsi qu'à faire partie des délégations nationales de leurs pays respectifs à l'Assemblée Générale des Nations Unies, afin de prendre également part aux discussions internationales. Enfin, j'ai mentionné la nécessité de mettre l'accent sur les dossiers transversaux du Programme 2030, comme par exemple l'égalité entre femmes et hommes, et j'ai invité les membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à soutenir l'initiative #PasDansMonParlement.

En marge de la session plénière, j'ai eu des réunions bilatérales avec le Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, M. George Tsereteli, et le Secrétaire Général de l'OSCE, M. Thomas Greminger. Ces rencontres m'ont permis d'évoquer l'excellente coopération existant entre nos organisations, ainsi que de souligner la nécessité de la renforcer davantage, dans un esprit de complémentarité, sur des sujets tels que la lutte contre la traite des êtres humains et la promotion de l'égalité de genre.

Ma participation à la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a aussi été l'occasion de m'entretenir avec les autorités luxembourgeoises. Lors de ces rencontres, j'ai salué l'importante contribution du Luxembourg – reconnu comme grand défenseur du multilatéralisme – aux travaux du Conseil de l'Europe. L'avenir de notre organisation, ainsi que le renforcement du volet parlementaire dans la mise en œuvre du Programme 2030, ont aussi été au cœur de ces discussions. Je tiens à remercier vivement la Chambre des Députés du Luxembourg pour l'excellente organisation de ma visite.

1.1.5. Événement «Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes parlementaires», organisé en marge de la 41^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (Genève, 10 juillet 2019)

Le 10 juillet 2019, j'ai participé à l'événement «Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes parlementaires», qui s'est tenu en marge de la 41^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Cet événement – organisé conjointement par l'Assemblée parlementaire, l'Union Inter-Parlementaire, l'ONU Femmes, les missions permanentes du Canada et du Costa Rica auprès des Nations Unies à Genève et la Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe – avait pour objectif de faire le point sur les initiatives juridiques et politiques en cours visant à mettre un terme à la violence à l'égard des femmes en politique, partager des expériences et consolider les partenariats aux niveaux mondial, régional et national.

Dans mon intervention, j'ai mis en avant les résultats de l'étude conjointe menée par l'Union Interparlementaire et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en 2018, qui a révélé que la quasi-totalité des femmes sondées (parlementaires et membres du personnel parlementaire féminin) avait été touchée d'une manière ou d'une autre par le sexisme, le harcèlement et la violence. Pour faire face à ces

phénomènes, j'ai souligné le double rôle des parlementaires: d'une part, nous devons adopter un cadre juridique clair pour sanctionner les abus et favoriser l'éducation à l'égalité; mais nous devons également accompagner le travail législatif en menant un travail de sensibilisation pour faire évoluer les mentalités. J'ai, enfin, souligné que la campagne #PasDansMonParlement s'inscrivait pleinement dans cette stratégie et j'ai invité toutes les personnes présentes à se l'approprier, tout en adaptant le mot-dièse à leur propre milieu.

1.1.6. Réunion du Jury de sélection du Prix des droits de l'homme Václav Havel 2019 (Prague, 26-27 août 2019)

Les 26 et 27 août 2019, j'ai participé à la réunion du Jury de sélection du Prix des droits de l'homme Václav Havel. Le jury a présélectionné les candidats suivants pour l'édition 2019, par ordre alphabétique anglais:

- M. Ilham Tohti (Chine)
- M. Buzurgmehr Yorov (Tadjikistan)
- Initiative des jeunes pour les droits de l'homme.

La cérémonie de remise du prix aura lieu à Strasbourg le 30 septembre 2019.

1.2. Activités de la Présidente entre le 30 août et le 25 septembre 2019

1.2.1. Réunion du Bureau de l'Assemblée à Berne (Berne, 3 septembre 2019)

A l'invitation du Parlement suisse, le Bureau de l'Assemblée a tenu une réunion à Berne, le 3 septembre 2019. Nous avons été particulièrement honoré-e-s par le discours de M. Jean-René Fournier, Président du Conseil des États, à l'ouverture de la réunion; ceci nous a permis de marquer la contribution de la Suisse aux travaux du Conseil de l'Europe. De plus, la réunion du Bureau a été l'occasion d'examiner toute une série de questions relatives à la préparation de la quatrième partie de session de 2019 de l'Assemblée.

En marge de la réunion du Bureau, j'ai participé à la réunion du Comité présidentiel, ainsi qu'à la réunion conjointe du Comité présidentiel et du Bureau des Délégué-e-s des Ministres, en présence de M^{me} Amélie de Montchalin, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, chargée des Affaires européennes, représentant la Présidence française du Comité des Ministres. Le principal sujet de notre ordre du jour était la mise en place de la procédure commune de réaction aux violations graves par les États membres du Statut du Conseil de l'Europe et de la Convention européenne des droits de l'homme. À la suite de nos discussions, nous avons décidé d'organiser des consultations plus larges, respectivement au niveau des Délégué-e-s des Ministres et de l'Assemblée parlementaire. Dans ce contexte, j'ai l'intention de convoquer lors de la quatrième partie de session de 2019 une réunion du Comité présidentiel avec les présidentes et les présidents des délégations nationales.

Je voudrais remercier le Parlement suisse, notamment M. Jean-René Fournier, Président du Conseil des États, et M^{me} Marina Carobbio Guscetti, Présidente du Conseil National, pour leur hospitalité et l'excellente organisation de nos réunions.

1.2.2. Visite de travail en Lettonie (Riga, 9-10 septembre 2019)

Les 9 et 10 septembre 2019, j'ai effectué une visite de travail à Riga, en Lettonie, afin de participer à la 5^e conférence parlementaire, intitulée «Mise en œuvre des normes de la Convention européenne des droits de l'homme: le rôle clé des parlements nationaux», et d'avoir plusieurs réunions bilatérales avec les autorités lettones.

À l'ouverture de la conférence, j'ai mis en lumière les mesures que pourraient prendre les parlementaires pour contribuer à la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme, à savoir examiner la compatibilité entre les projets de loi et la Convention, superviser l'exécution des arrêts de la Cour, participer activement aux négociations et à la ratification des conventions internationales citant en exemple la Convention d'Istanbul, et promouvoir la diffusion d'une culture des droits humains dans nos sociétés.

À Riga, j'ai rencontré de hauts responsables lettons, notamment le Président de la République, le ministre des Affaires étrangères, les Vice-Présidentes du Parlement (Saeima) et le Président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement. Lors de ces réunions, je me suis félicitée que la Lettonie – qui a adhéré au Conseil de l'Europe en 1995 – soit un partenaire solide et un ardent défenseur des valeurs fondamentales de l'Organisation.

Ces réunions ont également été l'occasion de débattre de questions politiques importantes figurant au programme de l'Assemblée parlementaire. J'ai ainsi souligné le rôle majeur joué par l'Assemblée parlementaire en tant que forum de dialogue et de coopération, ainsi que son action pour protéger et promouvoir résolument les droits humains, la démocratie et l'État de droit dans tous les États membres du Conseil de l'Europe. J'ai également évoqué la création d'une procédure de réaction conjointe aux violations graves du Statut du Conseil de l'Europe et de la Convention européenne des droits de l'homme commises par les États membres. J'ai par ailleurs discuté des perspectives de ratification de la Convention d'Istanbul par la Lettonie.

Enfin, je tiens à remercier les autorités lettones, en particulier la Saeima, pour l'excellente organisation de ma visite.

1.2.3. Visite officielle en Azerbaïdjan (Bakou, 11-12 septembre 2019)

À l'invitation du Président du Parlement de l'Azerbaïdjan, j'ai effectué une visite officielle à Bakou les 11 et 12 septembre 2019. Lors de cette visite, j'ai rencontré le Président de la République, le Président du Parlement et le ministre des Affaires étrangères. J'ai également eu des échanges de vues avec la Commission des questions concernant la famille, les femmes et les enfants, la Commission d'éthique et la délégation azerbaïdjanaise auprès de l'Assemblée. Pendant ma visite, j'ai aussi participé à la conférence consacrée au 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe, qui était organisée par la présidence française du Comité des Ministres, le Bureau de coopération du Conseil de l'Europe à Bakou et l'université franco-azerbaïdjanaise.

Lors de cette visite, j'ai eu la possibilité de discuter ouvertement et franchement de toute une série de questions, en particulier de la situation de la société civile, des moyens de faciliter le travail des ONG et de renforcer le dialogue entre les ONG et les autorités, de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, de l'indépendance de la justice et de l'amélioration de l'accès au système judiciaire. J'ai également pu débattre de l'intégrité et de l'éthique des membres du parlement, de l'adhésion de l'Azerbaïdjan à la Convention d'Istanbul et de la mise en place d'une nouvelle procédure conjointe du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire pour réagir aux violations graves du Statut du Conseil de l'Europe et de la Convention européenne des droits de l'homme commises par les États membres. J'ai apprécié l'ouverture au dialogue des autorités au plus haut niveau, y compris sur des questions difficiles et délicates.

Lorsque j'ai évoqué la mise en œuvre des arrêts de la Cour, j'ai plaidé pour une coopération accrue avec le Conseil de l'Europe, qui pourrait fournir l'expertise nécessaire afin de trouver des solutions adéquates. Il a été particulièrement important d'entendre mes interlocutrices et interlocuteurs confirmer clairement qu'à l'adhésion de l'Azerbaïdjan au Conseil de l'Europe, la Convention européenne des droits de l'homme est devenue partie intégrante du système constitutionnel du pays. En conséquence, tous les arrêts de la Cour doivent être mis en œuvre.

Concernant la situation de la société civile, j'ai insisté sur la contribution des ONG au développement démocratique du pays dans un certain nombre de domaines, notamment la promotion des libertés fondamentales telles que les libertés d'expression et d'association et la liberté de manifester. J'ai également souligné l'importance de lutter contre la traite des êtres humains, de promouvoir des élections démocratiques, d'apporter une aide juridique aux victimes de violations des droits humains et de faire campagne pour l'égalité entre les femmes et les hommes. J'ai appelé les autorités à réfléchir à l'instauration de mécanismes permettant un dialogue continu avec la société civile, afin que tous les points de vue dans la société puissent être exprimés librement. L'assouplissement de la législation et des règles administratives encadrant les activités de la société civile contribuerait grandement à ce processus. J'ai par ailleurs insisté sur la nécessité d'améliorer la situation des avocat-e-s, dont le nombre est clairement insuffisant; un meilleur accès à la justice faciliterait aussi le travail des défenseur-e-s des droits humains et le respect de l'État de droit dans l'intérêt de toute la population et de tous les acteurs économiques. J'ai appris que de nouvelles réformes du secteur judiciaire étaient engagées et j'ai appelé à un renforcement de la coopération à cet égard avec le Conseil de l'Europe, qui pourrait apporter son aide pour recenser les bonnes pratiques dans nos 47 États membres et fournir l'expertise nécessaire.

Lors de la conférence consacrée au 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe, j'ai réaffirmé la mission politique du Conseil de l'Europe – préserver la paix et construire une union plus étroite entre les peuples de l'Europe – et appelé les États membres à faire preuve d'engagement politique pour promouvoir les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe.

Enfin, je tiens à remercier les autorités azerbaïdjanaises, en particulier le parlement, pour l'excellente organisation de ma visite.

1.2.4. Participation au débat «Prenez position: dites non au sexisme et au harcèlement», organisé dans le cadre du «Peace One Day» (Londres, 21 septembre 2019)

Le 21 septembre, à l'occasion de la journée internationale de la paix, j'ai participé à une table ronde sur le thème «Prenez position: dites non au sexisme et au harcèlement». Cet événement était organisé par l'Assemblée parlementaire et l'organisation «Peace One Day» qui, depuis 1999, fait un travail remarquable afin d'institutionnaliser la journée du 21 septembre comme journée internationale de la paix et d'encourager les gens partout dans le monde à adopter un comportement plus pacifique et à entreprendre des actions ciblées pour réduire toute forme de violence.

En cette journée importante, j'ai ainsi choisi de prendre position contre le harcèlement et la violence à l'égard des femmes sur leur lieu de travail, en particulier dans les parlements. Ma participation à cette table ronde a été l'occasion de rappeler qu'il est de la responsabilité de chacune et de chacun d'agir au quotidien pour faire changer les choses: ainsi, dénoncer les abus, en faire prendre conscience autour de soi, choisir d'en parler, c'est déjà contribuer à cette cause. Telle est la raison pour laquelle j'ai lancé l'initiative #PasDansMonParlement. Elle n'est peut-être qu'une petite goutte dans l'océan, mais pour provoquer une vague de changement, chaque goutte compte. Je me réjouis que les autres participant·e·s à la table ronde, issu·e·s de milieux très divers, y compris la Secrétaire Générale du Commonwealth et des représentant·e·s du secteur privé et de la société civile, aient décidé de la soutenir.

2. Discours

- Discours lors de la réunion des Sous-commissions de la culture, de la diversité et du patrimoine, ainsi que des médias et de la société de l'information de la Commission de la Culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée (Berne, 21 juin 2019)
- Discours d'ouverture de la 3^e partie de la session ordinaire de 2019 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 24 juin 2019)
- Intervention à l'occasion de la 28^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (Luxembourg, 7 juillet 2019)
- Intervention devant les membres du Bureau et de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile de la Chambre des Députés du Luxembourg (Luxembourg, 8 juillet 2019)
- Discours lors de l'événement «Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes parlementaires» organisé en marge de la 41^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (Genève, 10 juillet 2019)
- Introduction à la réunion du Bureau de l'Assemblée (Berne, 3 septembre 2019)
- Discours d'ouverture de la 5^e conférence parlementaire sur la mise en œuvre des normes de la Convention européenne des droits de l'homme: le rôle clé des parlements nationaux (Riga, Lettonie, 9 septembre 2019)
- Remarques introductives à la conférence de haut-niveau sur le 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe «Nos droits, nos libertés, notre Europe» (Bakou, Azerbaïdjan, 11 septembre 2019)
- Intervention à l'occasion du débat «Prenez position: dites non au sexisme et au harcèlement», organisé dans le cadre du «Peace One Day» (Londres, 21 septembre 2019)

3. Communiqués de presse

- Liliane Maury Pasquier: «Promouvoir la culture pour bâtir un monde plus juste et solidaire» (21 juin 2019)
- Nous devons assumer nos responsabilités pour défendre les intérêts communs de l'ensemble des Européennes et Européens (24 juin 2019)
- La Présidente regrette la décision du Parlement ukrainien de retirer l'invitation à observer les élections (3 juillet 2019)
- Les parlements sont des relais importants pour assurer l'inclusivité des objectifs de développement de l'ONU (8 juillet 2019)

- Intensifier le travail législatif et de sensibilisation pour lutter contre le sexisme à l'égard des femmes parlementaires (10 juillet 2019)
- Harcèlement et intimidation à Westminster: il est temps de déclarer #PasDansMonParlement (11 juillet 2019)
- Liliane Maury Pasquier: «les discours et les crimes de haine gangrèment nos sociétés» (22 juillet 2019)
- Arrestations à Moscou: la Présidente de l'APCE exprime sa vive préoccupation (28 juillet 2019)
- Soixante-dix ans après les Conventions de Genève, civils et blessés de guerre 'plus que jamais en danger' (12 août 2019)
- La Présidente de l'APCE salue l'échange de prisonniers entre la Russie et l'Ukraine (7 septembre 2019)
- A Riga, la Présidente de l'APCE appelle à 'l'ancrage' des droits de l'homme dans les travaux parlementaires (10 septembre 2019)
- Azerbaïdjan: la Présidente préconise un dialogue ouvert et franc et une coopération renforcée (13 septembre 2019)
- Sexisme et harcèlement: état des lieux et solutions, au cœur d'un événement 'Peace One Day' à Londres (18 Septembre 2019)
- La Présidente de l'APCE, à l'occasion de la Journée de la Paix, nous invite à prendre personnellement position contre la violence et les inégalités (21 septembre 2019)

4. Personnalités rencontrées

4.1. Berne, 20 juin 2019

- M. Artem Rybchenko, Ambassadeur de l'Ukraine en Suisse (Berne, 20 juin 2019)

4.2. Réunion conjointe des Sous-commissions de la culture, diversité et patrimoine, ainsi que des médias et de la société de l'information de la Commission de la Culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire (Berne, 21 juin 2019)

- M. Christian Georges, Collaborateur scientifique, Secrétariat général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), Suisse
- M. Philippe Froidevaux, Directeur du Centre de compétences Fritic, Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport de Fribourg, Suisse
- M. Beat Döbeli, Chef de l'Institut des médias et des écoles, Pädagogische Hochschule Schwyz, Suisse
- M^{me} Tania Chytil, Journaliste, productrice de RTS Découverte, Site éducatif de la Radio télévision Suisse (RTS), Suisse
- M^{me} Magali Philip, Journaliste en charge des réseaux sociaux RTSinfo, Suisse
- M. Filippo Lombardi, Président de la délégation de la Suisse auprès de l'Assemblée
- Lord Georges Foulkes, premier Vice-Président de la Commission de la Culture, de la science, de l'éducation et des médias et Rapporteur général sur la liberté des médias et la protection des journalistes de l'Assemblée

4.3. 3^e partie de la session ordinaire de 2019 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 24-28 juin 2019)

- M^{me} Amélie de Montchalin, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, chargée des Affaires européennes, représentant la Présidence française du Comité des Ministres
- M. Volodymyr Arieu, Président, et des membres de la délégation de l'Ukraine auprès de l'Assemblée
- M. Adrian Nastase, Président, et des membres de la délégation de la République de Moldova auprès de l'Assemblée

- M. Akif Kiliç, Président de la délégation de la Turquie auprès de l'Assemblée
- M. Andreas Nick, Président de la délégation de l'Allemagne auprès de l'Assemblée
- M^{me} Marija Golubeva, membre de la délégation de la Lettonie auprès de l'Assemblée
- M. Armagan Candan, représentant de la communauté chypriote turque
- M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise
- M. Gusty Grass, Président de la délégation du Luxembourg auprès de l'Assemblée
- Représentantes de l'Association «Mothers of Srebrenica»
- M^{me} Nicole Trisse, Présidente de la délégation de la France auprès de l'Assemblée
- M. Piotr Tolstoy, Président, et des membres de la délégation de la Fédération de Russie auprès de l'Assemblée
- M. Matthew Caruana Galizia, fils de M^{me} Daphne Caruana Galizia, journaliste maltaise assassinée le 16 octobre 2017
- M. Raphaël Comte, membre de la délégation de la Suisse auprès de l'Assemblée
- M^{me} Yulia Lovochkina, Première Vice-Présidente de la délégation de l'Ukraine auprès de l'Assemblée

4.4. Visite de travail à Strasbourg, avec notamment échange de vues avec les Délégué·e·s des Ministres (Strasbourg, 3-4 juillet 2019)

- M. Jean-Baptiste Mattei, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, Président des Délégué·e·s des Ministres

4.5. 28^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et visite de travail au Luxembourg (Luxembourg, 6-8 juillet 2019)

- M. George Tsereteli, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
- M. Thomas Greminger, Secrétaire Général de l'OSCE
- M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes, de l'Immigration et de l'Asile du Luxembourg
- M. Fernand Etgen, Président de la Chambre des Députés du Luxembourg
- Membres de la délégation du Luxembourg auprès de l'Assemblée
- M. Marc Angels, Président, et les membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile de la Chambre des Députés du Luxembourg
- Membres du Bureau de la Chambre des Députés du Luxembourg

4.6. Événement «Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes parlementaires», organisé en marge de la 41^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (Genève, 10 juillet 2019)

- M^{me} Kate Gilmore, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme
- M. Martin Chungong, Secrétaire Général de l'Union interparlementaire
- M^{me} Thorhildur Sunna Ævarsdóttir, membre de l'Assemblée, rapporteure du texte «Pour des parlements sans sexisme ni harcèlement sexuel»
- M^{me} Béatrice Fresko-Rolfo, rapporteure générale sur la violence à l'égard des femmes de l'Assemblée
- M^{me} Elayne Whyte Gómez, Ambassadrice, Représentante permanente de la République du Costa Rica auprès des Nations Unies à Genève
- M^{me} Julie Ballington, Conseillère sur les questions de participation politique, section de la gouvernance et du leadership, ONU Femmes

- M^{me} Clarisse Gérardin, Conseillère aux Droits de l'Homme, Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies à Genève

4.7. Jury de sélection du Prix des droits de l'homme Václav Havel 2019 (Prague, 26-27 août 2019)

- Membres du Jury de sélection du Prix des droits de l'homme Václav Havel 2019

4.8. Réunion du Bureau de l'Assemblée à Berne (Berne, 3 septembre 2019)

- M. Jean-René Fournier, Président du Conseil des États de la Suisse
- M^{me} Marina Carobbio Guscetti, Présidente du Conseil National de la Suisse
- M^{me} Amélie de Montchalin, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, chargée des Affaires européennes, représentant la Présidence française du Comité des Ministres
- M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
- Membres du Bureau des Délégué-e-s des Ministres

4.9. Visite de travail en Lettonie (Riga, 9-10 septembre 2019)

- M^{me} Inese Lībina-Egnere, Vice-présidente du Parlement de la République de Lettonie
- M^{me} Thorhildur Sunna Ævarsdóttir, Présidente de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée, membre du Parlement islandais
- M^{me} Dagmāra Beitnere, Vice-présidente du Parlement de la République de Lettonie
- M. Jānis Sārts, Directeur du Centre d'excellence de communication stratégique de l'OTAN à Riga
- M. Edgars Rinkēvičs, ministre des Affaires étrangères de la République de Lettonie
- M. Rihards Kols, Président de la Commission des Affaires étrangères du parlement de la République de Lettonie
- M. Nils Muižnieks, Spécialiste en politique et expert en droits humains
- M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie
- Membres de la délégation parlementaire de la Lettonie auprès de l'Assemblée parlementaire

4.10. Visite de travail en Azerbaïdjan (Bakou, 10-13 septembre 2019)

- M. İlham Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan
- M. Ogtay Asadov, Président du Milli Mejlis (Parlement) de la République d'Azerbaïdjan
- M. Mustafa Babanlı, Recteur de l'UFAZ (Université franco-azerbaïdjanaise)
- M. Elmar Mammadyarov, ministre des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan
- M^{me} Hijran Huseynova, Présidente de la Commission des Affaires familiales, féminines et infantiles, et des membres de ladite Commission, Parlement de la République d'Azerbaïdjan
- Membres de la Commission d'éthique, Parlement de la République d'Azerbaïdjan
- membres de la délégation de l'Azerbaïdjan auprès de l'Assemblée parlementaire
- Représentant-e-s de la société civile
- Représentant-e-s de la communauté diplomatique à Bakou

4.11. Participation au débat «Prenez position: dites non au sexisme et au harcèlement», organisé dans le cadre du «Peace One Day» (Londres, 21 septembre 2019)

- Rt Hon Patricia Scotland QC, Secrétaire Générale du Commonwealth

- M. Will Gardner, PDG, *Childnet* et Directeur de *UK Safer Internet Centre*
- Dr Shola Mos-Shogbamimu, Avocate et militante pour les droits politiques et les droits des femmes
- M. Jan Zijderveld, PDG, Avon Foundation for Women